

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Vous vous engagez dans une démarche visant à adopter des habitudes de consommation qui vont vous permettre de réduire votre production de déchet et de gagner en autonomie, en sérénité, en convivialité et sur bien d'autres plans.

Cette charte a pour objectif de rappeler et formaliser les engagements que vous prenez en participant au défi des familles mais également ceux que nous prenons vis-vis de vous.

Vous serez accompagnés pendant toute la durée de l'opération par un agent du SYVADEC, qui sera votre interlocuteur privilégié pour vous aider dans la réalisation des actions que vous choisirez de mettre en place et pour en suivre l'impact.

La durée de votre engagement est d'un an à compter de la réunion de lancement qui vous sera proposée à l'issue de la période de recrutement, fin mai 2023.

Des points téléphoniques seront effectués chaque mois pour faire le point sur vos avancées et sur les difficultés rencontrées. Des temps forts vous seront proposés trimestriellement, avec la réalisation d'un atelier zéro déchet et le partage d'un repas également zéro déchet bien sûr !

Deux groupes seront créés :

- un groupe WhatsApp, réservé aux participants du défi, pour faciliter l'entraide,
- et un groupe Facebook, ouvert à tous, pour permettre de diffuser vos bonnes pratiques au plus grand nombre.

Le premier mois, il vous sera demandé de ne pas changer vos habitudes afin d'avoir un mois de référence.

En participant à cette démarche le foyer s'engage à :

- ✓ Participer aux réunions de lancement et de clôture qui se tiendront respectivement en mai 2023 et mai 2024.
- ✓ Participer avec les membres du foyer aux 3 temps forts organisés respectivement en septembre 2023, décembre 2023 et mars 2024.
- ✓ Se rendre disponible aux plages horaires renseignés dans le formulaire de candidature ci-dessus pour effectuer des points mensuels.
- ✓ Réaliser une pesée des déchets ménagers et des déchets triés (emballages, papier et verre) à chaque sortie de poubelle, pendant toute la durée du défi.
- ✓ Renseigner les données dans l'application dédiée ou à envoyer les données par papier aux agents du SYVADEC afin qu'ils puissent faire une saisie manuelle des données.
- ✓ Choisir et mettre en œuvre au moins 3 actions de réduction de déchets librement choisies ou piochées parmi celles proposées dans la check-list
- ✓ Suivre les économies réalisées pendant toute la durée du défi.
- ✓ Réaliser des stories/live pour médiatiser ses bonnes pratiques du quotidien dans la mesure de vos compétences.
- ✓ Témoigner au besoin devant les médias sur l'opération et les gestes réalisés.

- ✓ Prévenir l'agent référent du SYVADEC en cas de difficultés.
- ✓ Être bienveillant dans tous ses échanges envers les autres participants et les agents du SYVADEC.

Le SYVADEC s'engage à :

- ✓ Être disponible et présent auprès des foyers engagés pendant une durée d'un an.
- ✓ Mettre en œuvre le programme d'accompagnement évoqué en préambule : points mensuels aux horaires donnés par les familles, organisation de temps forts chaque trimestre et d'un bilan à la fin de la période.
- ✓ Fournir un kit de démarrage constitué à minima d'un tote bag, d'un système de pesée, d'un flyer récapitulatif des consignes de tri, d'une liste d'actions possibles et d'un lombricomposteur ou composteur si le foyer n'en est pas équipé.
- ✓ Créer et mettre à disposition les outils numériques de renseignement des pesées, ainsi que les groupes d'échanges sur WhatsApp et Facebook.